

## Synthèse du schéma directeur de projet

### Axe 1 - Une offre attractive d'habitat

- Poursuivre et renforcer l'OPAH RU
- Développer une offre qualitative de logements neufs

### Axe 2 - Développement économique et commercial

- Secteur d'intensité commerciale

### Axe 3 - Accessibilité, mobilité et connexion

- Renforcer l'armature urbaine
- Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des berges de Seine et des parcs
- Aménager le Pôle Gare
- Mettre en valeur le parcours fraîcheur
- Améliorer la signalétique et le jalonnement
- Renforcer le réseau de pistes cyclables

### Axe 4 - Mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine

- Poursuivre l'ouverture du ru d'Orgeval
- Renforcer l'armature urbaine
- Planter densément et atténuer le caractère routier de la RD43
- Développer des façades urbaines de qualité
- Mettre en valeur et faire découvrir le patrimoine architectural

### Axe 5 - Accès aux équipements, services publics, offre culturelle et de loisirs

- Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des berges de Seine et des parcs
- Aménager un parc de centre-ville
- Signaler les équipements rayonnants, générateurs de flux
- Valoriser les jardins familiaux
- Périmètre Action Cœur de Ville

